



Coût de production d'un cheval de sport

Principes méthodologiques

RÉFÉRENCES - Réseau Économique de la Filière Équine

Septembre 2010



Introduction

Afin d'apporter des éléments de réponse aux nombreuses questions que se posent les éleveurs, quant à la rentabilité de leur production, la mise au point d'une méthode de calcul du coût de production d'un cheval de sport est apparue nécessaire. La question souvent posée par les éleveurs : « Le prix de vente de mon cheval couvre-t-il ses charges de production ? » témoigne d'une réelle difficulté à approcher finement le coût de production de l'animal vendu.

Le dispositif REFERENCE qui associe les Haras nationaux, l'Institut de l'Élevage, la Fédération des Conseils des Chevaux et l'APCA a, entre autres objectifs, de mettre au point et à disposition des éleveurs des outils d'aide à la décision.

Le coût de production est aujourd'hui considéré comme un élément clé de l'analyse de la situation économique des structures agricoles qui vient en complément d'autres outils de gestion et indicateurs économiques. Fort de son expérience sur d'autres filières animales (bovins lait et viande, ovins viande) l'Institut de l'Élevage a donc entamé un travail de construction méthodologique en vue d'évaluer le coût de production, et le prix de revient du cheval de sport applicable à tous types d'exploitation.

La méthode mise en place tient compte de la globalité de l'exploitation, contrairement aux méthodes employées jusqu'à présent qui s'appuyaient principalement sur un calcul linéaire du coût de production à l'animal.

Coût de production et prix de revient, deux définitions

Le coût de production est le cumul des charges mises en œuvre pour produire un bien. Ce sont les charges réelles de l'exploitation (y compris les amortissements et les frais financiers) (graphique 1).

Le coût de production est donc, au final, un seuil minimal de charges à couvrir. Si le prix de vente dépasse ce seuil, l'acte de production permet de dégager un revenu.

Le coût de production intègre également des charges calculées, appelées aussi supplétives, tels que la rémunération des capitaux propres, du foncier en propriété et du travail des exploitants.

Au final, l'évaluation du coût de production permet d'évaluer le prix minimum de vente nécessaire pour couvrir les charges de production engagées sur l'animal.

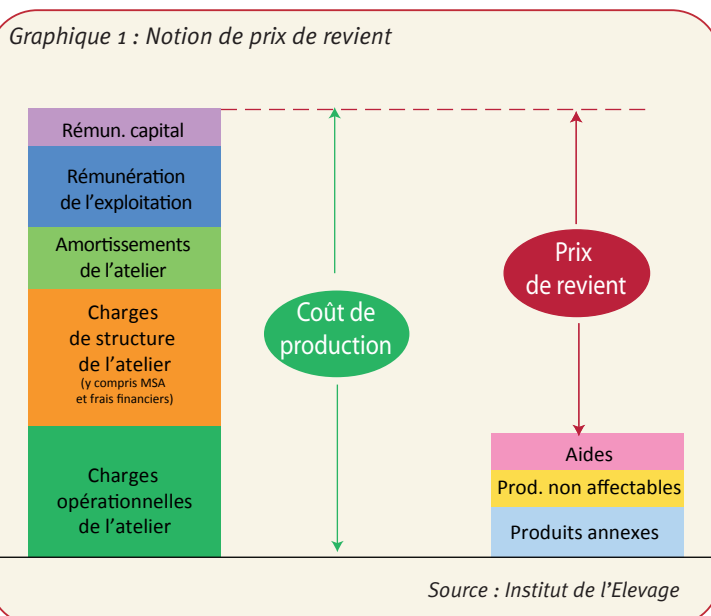
Ce prix de vente minimal est appelé « Prix de revient ».

Un indicateur d'analyse supplémentaire

L'analyse du coût de production permet de mettre en évidence les principaux postes de charges, de repérer ceux qui dérapent et sur lesquels il faut agir en priorité.

Cet indicateur permet aussi de mesurer la compétitivité des exploitations sur un marché et de comparer les compétitivités entre exploitations.

Enfin, à l'échelle de l'exploitation, le calcul régulier du coût de production permet de contrôler l'évolution des charges dans le temps et les progrès de gestion réalisés.



Des calages méthodologiques indispensables

Pour raisonner sur ces notions de coûts et permettre les comparaisons dans le temps et entre structures, ces indicateurs doivent être précisément définis dans une méthode de calcul. Leur évaluation exige de définir des règles méthodologiques pour standardiser les modalités de calcul.

Méthodologie

La principale difficulté rencontrée lors du calcul du coût de production est la détermination des différents types de charges à prendre en compte et leur ventilation.

Si certaines charges sont directement affectables car spécifiques (c'est le cas de nombreux frais d'élevage), d'autres peuvent être non spécifiques et communes à plusieurs ateliers (la plupart des charges de structure notamment).

Afin de résoudre les problèmes de ventilation de charges, plusieurs jeux de clés de répartition ont été mis au point. Ces clés de répartition peuvent être, selon les cas, basées sur les surfaces dédiées aux différents ateliers, les UGB présents dans chaque atelier ou encore sur les coefficients de répartition calculés par régression sur des bases de données de références (concerne uniquement les charges de structure).

D'autres spécificités des structures équines tiennent à leur comptabilité et à la possibilité d'immobiliser le cheptel et donc de l'amortir. Les ventes de chevaux sont alors fréquemment enregistrées en plus values et non dans le produit d'exploitation. Ces spécificités imposent donc une approche et des corrections particulières.

Détermination des contours de l'atelier équin

La diversité des produits vendus au sein d'une exploitation équine constitue la particularité majeure des systèmes équins et rend difficile la détermination des contours de l'atelier équin. Une autre difficulté tient à la variabilité des effectifs produits. Pour résoudre ces deux problèmes, il est apparu nécessaire de déterminer plusieurs sous-ateliers équins et ainsi les coûts de production pour différents types animaux. Cela conduit à calculer plusieurs coûts de productions correspondants aux étapes importantes de la production de chevaux de sport.

Les sous-ateliers équins retenus :

- **La reproduction** : comprenant les juments, les étalons et les poulains non sevrés ainsi que les chevaux en retraite. Les charges de cet atelier permettent d'évaluer le coût de production du poulain au sevrage
- **L'élevage des poulains entre le sevrage et 3 ans** permettra d'évaluer les coûts de production des jeunes animaux entre le sevrage et le début de la valorisation. Les charges calculées dans ce sous atelier déterminent les coûts de production des 2 ans et des 3 ans.
- **La valorisation** : comprend l'ensemble des chevaux au travail. Ces charges s'ajoutent aux charges d'élevage et établissent les coûts de production des chevaux à partir de 4 ans.



Trois grands types de charges pris en compte (graphique 2)

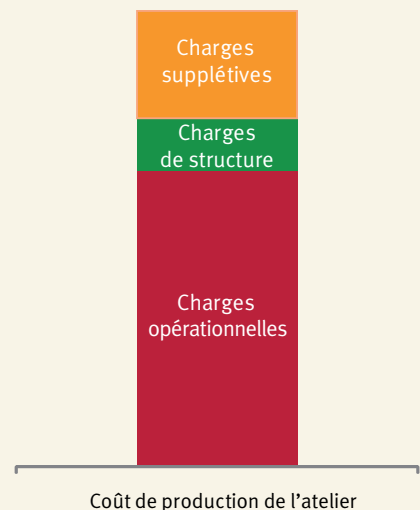
Les charges opérationnelles sont les charges directement liées à la production elle-même et affectables. Ces charges opérationnelles tiennent compte des variations de stocks des matières premières utilisées.

Les charges de structures correspondent à des charges fixes et indépendantes du niveau de production. Elles sont pour la plupart non affectables à une production donnée.

Les charges supplétives résultent de calculs et ont pour but de rémunérer les facteurs de production tels que la main-d'œuvre non salariée, les capitaux propres engagés et dont on pourrait attendre une rémunération s'ils n'étaient pas mobilisés par l'activité. Et enfin, les terres en propriété auxquelles est affecté un fermage.

Les amortissements sont comptabilisés selon les mêmes règles d'affectation que les charges de structures. Les amortissements liés au terrain sont exclus du calcul afin de raisonner hors foncier et de pouvoir comparer les exploitations entre elles. Les amortissements de cheptel ne sont pas non plus pris en compte car ils résultent de stratégies d'optimisation fiscale.

Graphique 2 : Charges prises en compte dans le calcul du coût de production



Source : Institut de l'Élevage

Les produits affectés à la production (graphique 3)

Afin d'établir la comparaison entre charges mobilisées et produits et ainsi estimer le prix minimal de vente de l'animal nécessaire pour couvrir son coût de production, il convient d'évaluer les produits affectables à l'animal. En effet, la « couverture » des charges n'est pas obtenue uniquement par le prix de vente.

Les ventes d'animaux correspondent au montant des ventes ayant eu lieu sur l'année.

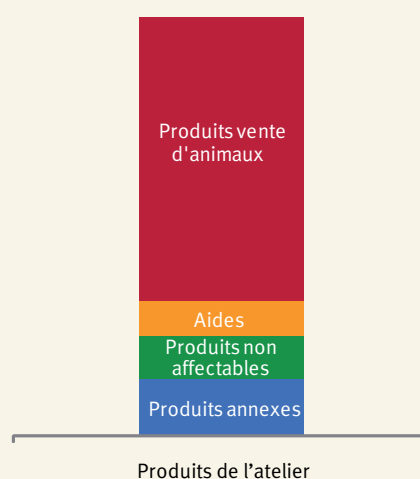
Dans notre approche, les chevaux ne sont pas immobilisés mais comptés en stock. Leurs ventes sont donc intégrées aux produits d'exploitation et non dans le compte plus values.

Les aides comprennent les subventions liées à la production ainsi que les aides découplées au prorata des surfaces utilisées par la production.

Les produits non affectables sont les produits non liés à une production particulière (tels que produits financiers, indemnités sinistres, etc.).

Les produits annexes correspondent aux produits d'activités annexes équinés au sein de l'exploitation (tels que produits de reproduction, produits de négoce, prestations de services sur les équins).

Graphique 3 : Produits pris en compte



Source : Institut de l'Élevage

Ventilation des différents postes de charges et produits

Dans le cas de structures diversifiées disposant de plusieurs activités équinnes ou d'autres ateliers agricoles (bovins lait, bovins viande, grandes cultures, etc.), le détail des charges - et des produits - pour chaque activité n'est généralement pas connu. Dans ce cas, les différents postes sont ventilés selon les règles énoncées dans le tableau 1. Dans le cas contraire, c'est bien entendu le détail qui prévaut.

Tableau 1 : Règles de ventilation des charges et produits

	Poste	Règles de ventilation ou de calcul
Charges		
	Alimentation	Au prorata des UGB présents dans chaque atelier
	Approvisionnement des surfaces	Au prorata des surfaces utilisées par chaque atelier
	Frais d'élevage	Au prorata des UGB présents dans chaque atelier
	Charges de structure	Clés de répartition calculées
	Personnel	Clés de répartition calculées
	Capitaux personnels	Rémunération à 3% du capital
	Terres en propriété	Au prix du fermage moyen pratiqué sur l'exploitation
	Amortissements	Clés de répartition des charges de structures
Produits		
	Ventes d'animaux	Détail de chaque atelier
	Vente de fourrages	Au prorata des UGB présents dans chaque atelier
	Vente cultures de vente	Affecté uniquement aux cultures de vente
	Aides couplées	Détail de chaque atelier
	Autres produits	Au prorata des surfaces utilisées par chaque atelier

Source : Institut de l'Élevage

Résultats

L'un des premiers objectifs de ce travail a été de construire un outil de calcul simple, fonctionnel et didactique de manière à être facilement pris en main. Une feuille Excel a donc été créée qui permet d'enregistrer les informations et valeurs propres à chaque exploitation. Le programme génère différents types de résultats.

Des coûts de production et prix de revient pour chaque exploitation et à chaque âge clef de l'animal

Le tableau 2 présente les valeurs de coût de production, les produits (hors ventes d'animaux) et prix de vente minimum pour chaque type d'animal présent au sein de l'atelier d'élevage équin. Il s'agit d'une exploitation pratiquant l'élevage équin avec vente de poulains sevrés, de jeunes chevaux et de chevaux après valorisation.

Attention : il ne s'agit pas de références mais de valeurs propres à un élevage servant d'exemple.

Tableau 2 : Résultats de coûts de production, exemple d'une exploitation

Activité d'élevage équin			
	Coût de production	Produits générés (hors vente d'animaux)	Prix de revient
Poulain sevré	4 957 €	1 027 €	3 930 €
Poulain 2 ans	7 196 €	1 384 €	5 812 €
Cheval 3 ans	9 435 €	1 741 €	7 694 €
Cheval 4 ans	13 514 €	2 025 €	11 490 €
Cheval en valorisation*	4 080 €	284 €	3 796 €

* A ajouter aux valeurs du cheval de 3 ans par année supplémentaire de valorisation

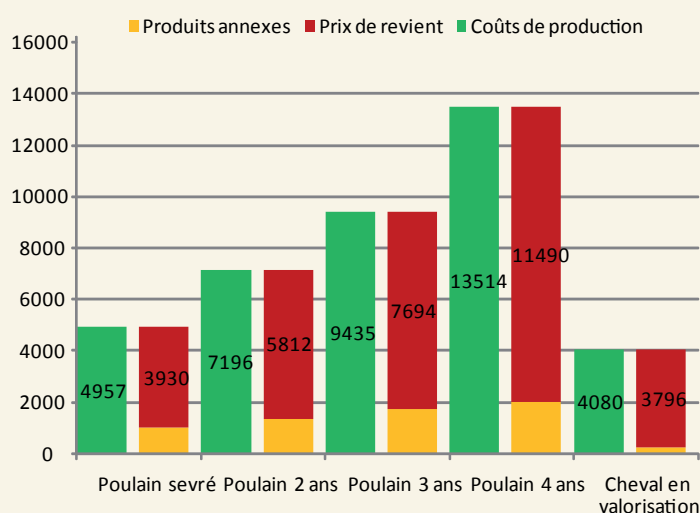
Source : Institut de l'Élevage

Ces valeurs peuvent évidemment varier en fonction de choix spécifiques de l'éleveur (prix des saillies, utilisation de prestations extérieures, des conditions propres de l'élevage) et des niveaux de performances (reproduction, productivité des surfaces fourragères,...).

L'outil permet de calculer dans un premier temps, le coût de production du poulain sevré à partir des charges propres à l'atelier de reproduction. Dans un second temps, il calcule les charges annuelles moyennes par année d'élevage. En cumulant le coût de production du poulain sevré et les coûts annuels d'élevage, pour les années suivantes, on peut ainsi évaluer le coût de production du cheval à 2 ans et à 3 ans.

Enfin, les charges liées à la valorisation (travail) viennent s'ajouter aux coûts du cheval de trois ans, pour obtenir le coût de production des chevaux de 4 ans et plus. Le graphique n°4 permet de comprendre l'évolution des charges en fonction de l'âge de l'animal ainsi que le prix de revient (ou prix minimum de vente) de l'animal à ces différents stades d'élevage.

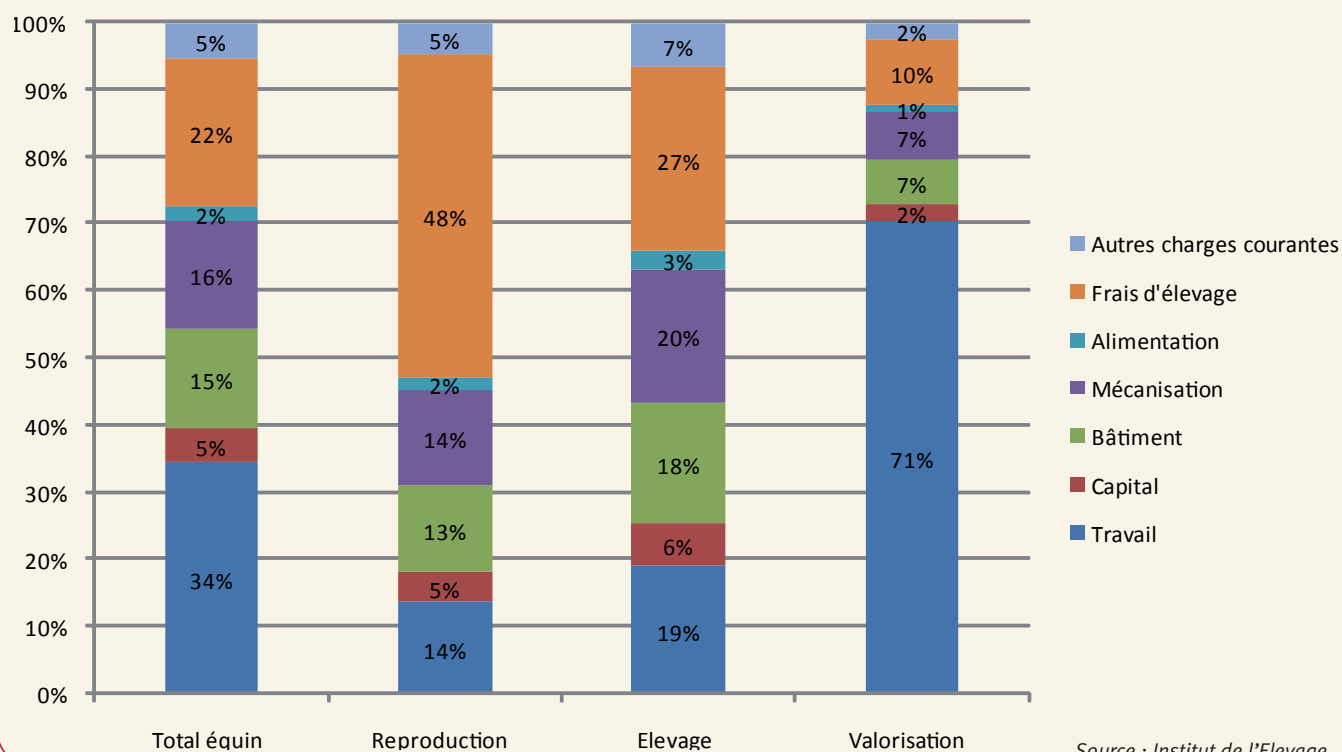
Graphique 4 : Exemple de coûts de production et prix de revient selon l'âge de l'animal (€)



Source : Institut de l'Élevage

Les graphiques n°5 et 6 permettent de visualiser la répartition des charges et leurs poids respectifs pour chaque sous atelier de l'exploitation et pour l'année étudiée. Dans le cas présenté, on observe que le coût de production annuel d'un poulain au sevrage (appartenant à l'atelier de reproduction) est deux fois supérieur à celui d'un poulain en élevage et que cet écart est principalement lié au montant des frais d'élevage intégrant les frais de reproduction dont les saillies. On note également dans cet exemple que les frais d'élevage représentent près de 48% des charges de production du poulain sevré et que le travail du cheval constitue 71% des charges annuelles en année de valorisation.

Graphique 5 : Répartition des charges par sous atelier et par an (€)

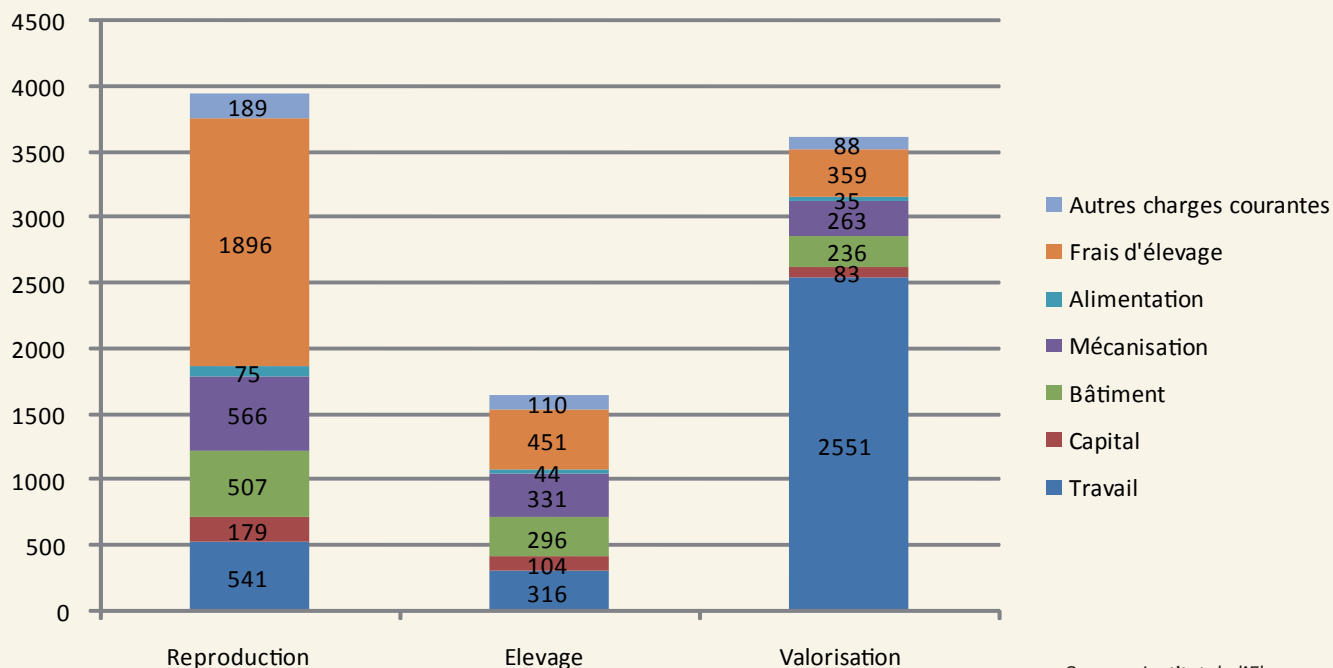


Source : Institut de l'Élevage

Ces valeurs permettent :

- de repérer rapidement les principaux postes de charges et d'agir là où les leviers d'économies sont les plus importants,
- d'établir des comparaisons entre exploitations,
- de suivre dans le temps les évolutions des postes de charges.

Graphique 6 : Répartition des charges par sous atelier (€)



Source : Institut de l'Élevage

Perspectives

Cette méthode a été mise au point grâce aux acquis méthodologiques de l'Institut de l'Élevage sur d'autres filières. Elle a été réalisée en s'appuyant sur les données issues des Réseaux Equins du dispositif REFÉrences et les compétences des ingénieurs départementaux engagés dans ce dispositif.

C'est une première étape, une « base méthodologique » qui sera certainement amenée à évoluer et se perfectionner au fur et à mesure des situations rencontrées. Le cumul des résultats qui seront obtenus lors de son application permettra prochainement de fournir des références et ainsi de positionner les performances individuelles de chaque exploitation.

Ce travail a été réalisé par

Lucie MANGOT - Elève ESITPA, Stagiaire Institut de l'Élevage

Coordination

Jérôme PAVIE - Institut de l'Élevage – 02.31.47.22.72

Avec la collaboration des ingénieurs en charge des Réseaux Equins

Isabelle A , Rémy AUREJAC, Jean Louis BALME, Valérie BIZOUERNE, Frédéric BUSNEL, Julien BOYER, Sophie BOYER, Béatrice CHAZAL, Caroline CHEVASSUS, Estelle DELARUE, Thierry DELTOR, Stéphane DEMINGUET, Claire DOUBRE, Richard DROUIN, Pascal FERRE, Nathalie FOISNON, Benoît FOISNON, Emilie FRUSTIN, Romain GUIBERT, Juliette HASSINE, Michel HAUTENAUVE, Dominique IWANCZAK, Jean-Louis LAPOUTE, Clarisse LEMIERE, Loïc MADELINE, Guillaume MATHIEU, Stéphane MIGNE, Jean-Marie MORTAUD, Madeline NICOLAS, Lucien PAGES, David PERDRIX, Sabrina PEYRILLE, Jean Marie POUGET, Nathalie RAGOT, Benoît REMOND, Dominique REMY, Emmanuel RENARD, Marc REY, Philippe ROCHAIS, Jean Louis RONNAY, Yves TINQUAUT, Catherine TOURET.



Librairie des Haras nationaux
les écuries du Bois 61310 LE PIN AU HARAS
Tél : 02 33 12 12 27/Fax 02 33 39 37 54
www.haras-nationaux.fr



Institut de l'Élevage
149, rue de Bercy 75595 PARIS CEDEX 12
Tél : 01 40 04 51 50/Fax 01 40 04 52 75
www.inst-elevage.asso.fr

RÉFÉRENCES - Réseau Économique de la Filière Équine

Septembre 2010 - crédits photos : Institut de l'Élevage
ISBN 978-2-84148-925-1 - N° IE : 001052023
Mise en page : Magali Allié (Institut de l'Élevage)

